Au Service des Intérêts de Saint Pierre et Miquelon et de ses habitants

Marcel BOSSÉ Candidat sans étiquette
Yvette BOSSÉ née JAUREGUIBERRY suppléante

Les électeurs et les électrices en ont assez de voir s'affronter les représentants des grands partis politiques.

La France et Saint-Pierre et Miquelon ont besoin d'autre chose que de discussions stériles et de démagogie délirante.

Dans la conjoncture présente, qui ne laisse le choix qu'entre la majorité actuelle et l'opposition, c'est jouer à pile ou face l'avenir du pays, quand on se présente comme représentant d'une des grandes tendances politiques françaises.

C'est pourquoi nous nous présentons sans étiquette car si nous sommes élus, nous resterons un interlocuteur valable pour le parti ou le groupement de partis qui aura gagné. Disons même, quand on connaît les subtilités de l'action politique, que nous deviendrons un interlocuteur <u>privilégié</u> pour ceux qui seront appelés à gouverner après les élections.

Ceci pour le plus grand bien des intérêts de Saint-Pierre et Miquelon.

VOICI NOTRE PROGRAMME

<u>POLITIQUE</u>

<u>Pour le statut juridique de l'archipel</u>

Une mauvaise humeur générale s'est manifestée contre la départementalisation. Les instances locales ont même demandé à PARIS en Août 1977, une concertation pour "l'arrêt" de la Départementalisation. J'en tiendrai compte.

Si la départementalisation était maintenue, j'agirais au plus haut niveau, en accord avec le Sénateur, pour qu'il soit tenu compte des spécificités de St-Pierre et Miquelon, notamment dans les domaines ci-après : les Douanes, la fiscalité, la Sécurité Sociale, et les droits de la mer.

Dans ce cas, je mettrai l'accent sur une extension des pouvoirs de décision (décentralisation) des Autorités locales (Conseil Général - Préfecture).

<u>Pour les Jeunes.</u>

<u>Emploi</u> Priorité aux jeunes St Pierrais et Miquelonnais (filles et garçons) pour l'embauche dans le secteur privé et dans l'Administration (à compétence égale)

<u>Information.</u> Un bureau spécial sera ouvert pour informer les jeunes sur les métiers et carrières. Des exposés devront être faits dans les classes (2e, le et terminale) sur ce sujet.

<u>Formation.</u> Création de sections après Bac G: Brevet de Technicien supérieur (BTS) Secrétariat et Tourisme). Mise en place d'une section d'apprentissage Maritime.
Stages de Formation Professionnelle accélérée en France (F.P.A.)
Stages de Formation continue (promotion des Jeunes employés et fonctionnaires) en France.

<u>Sports et Loisirs.</u>Le Centre Culturel et Sportif devra être doté de moyens plus importants. Des voyages-échanges à prix réduits devront être organisés vers la France ou d'autres pays.

<u>Ménages (jeunes).</u> Ils devront bénéficier, comme en France, de prêts bancaires à faible taux d'intérêt et à remboursements différés pour leur première installation. Ils devront pouvoir accéder à l'habitat social (logements avec accession à la propriété). Les jeunes artisans (Ateliers, garages, etc.,) devront pouvoir obtenir des prêts à 10 ou 15 ans (au lieu de 5 ans actuellement)

<u>Pour l'Habitat</u>

Relance de l'habitat social pour éviter l'actuelle flambée des prix sur les logements.

Création d'un office type HBM ou HLM, pour constructions de maisons individuelles et de 1 ou 2 immeubles collectifs (Logements avec accession à la propriété)

<u>Pour le SOCIAL</u>

L'allocation logement devra être mise en place.

Les Allocations familiales devront être relevées. Elles devront être versées dès le premier enfant.

Le plafond de rémunération pour l'obtention du salaire unique devra être relevé.
Le nombre d'heures de travail exigé par la Sécurité Sociale, pour le paiement des prestations diverses devra tenir compte de la situation de l'emploi.
Le taux de l'assurance-maladie devra être relevé. Des crèches garderies devront être construites pour les mères qui travaillent. Pour les personnes âgées création d'un foyer de rencontres. Pour les personnes âgées et seules qui vivent chez elles (économiquement faibles), installation gratuite du téléphone, aide-ménagères gratuites.

Pour l'EMPLOI. La création des emplois sera obtenue par la relance de l'économie (voir Economie), la construction des Equipements collectifs (Voir Eq. collectifs) et une formation adéquate au niveau du lycée moderne et du lycée technique.

Pour la Qualité de la Vie. Protection des sites, création de sentiers piétonniers à St-Pierre, Miquelon et Langlade. Création d'un parc naturel à Miquelon Langlade. Politique de reboisement dans l'archipel.

ECONOMIE.

Elle sera basée essentiellement sur: la pêche au large, la pêche côtière et les activités annexes, les activités portuaires (transbordements, avitaillements, réparations) et le tourisme.

Plus tard de petites industries de transformation, non polluantes et à forte valeur ajoutée, pourront être installées dans des zones franches, pour exportation vers les U.S.A. ou le Canada.

Pêche. Elle sera réactivée et restructurée pour la pêche au large avec le concours de St-Pierrais et de Miquelonnais, au niveau de la direction. La pêche en doris continuera à être encouragée surtout auprès des jeunes. Tunnels de congélation à Miquelon.

Quotas et zone des 200 miles. Des représentants qualifiés de SPM devront participer aux discussions à PARIS et à BRUXELLES.

Poisson salé et séché. Cette activité sera encouragée et relancée après étude des marchés (Caraibes, Europe, Afrique) - Tunnels de séchage à installer à St-Pierre et à Miquelon.

Tourisme. Développement des prêts pour l'hôtellerie chez l'habitant (aménagement de chambres pour touristes dans les maisons privées). Amélioration de la capacité d'hébergement en Hôtels. (Un hôtel à St-Pierre - un Môtel à Miquelon avec Ranch).

RELATIONS AVEC LA METROPOLE.

Des voyages-échanges seront organisés à des prix réduits vers la France (Normandie - Bretagne - Pays Basque) pour mieux se connaître et mieux se comprendre entre Métropolitains, St-Pierrais et Miquelonnais (et retrouver nos racines communes).
L'amélioration des liaisons aériennes sera étudiée pour frêt voyageurs et Poste.
L'amélioration des liaisons Maritimes (régularité et taux de frêt) sera étudiée.

RELATIONS inter-ILES. Les liaisons entre St-Pierre et Miquelon seront assurées par un service spécial en vue d'améliorer les services de la Poste et du frêt et des passagers.
L'isolement de Miquelon doit être rompu (moyens maritimes et aériens améliorés).

EQUIPEMENTS - COLLECTIFS

Pour Saint-Pierre.

- Quai d'escale et de transbordement
- Achèvement des travaux du Port (zone du Suêt) cale de halage.
- 2 ème piste d'envol (Etudes) pour moyen courrier 737 (exécution avant 5 ans)
- Bitumage général des routes.
- Ecole Maternelle.
- Foyer du 3 ème âge.
- Crêche garderie
- Aménagement d'un Terrain de Sports avec Piste d'Athlétisme

Pour Miquelon - Langlade

- Construction d'une jetée au Nord de l'ouvrage déjà existant, en vue de réaliser un petit port abri.
- Etude de renforcement prolongement et bitumage de la piste d'envol en vue atterrissage avions type HS 748.
- Bitumage des rues.
- Réfection, amélioration du tracé et bitumage de la route de la Pointe au Cheval.
- Petit ouvrage d'accostage à LANGLADE.

POUR L'ENSEMBLE

Achat d'un bateau rapide bien adapté au trafic inter-Iles en vue d'une liaison régulière 1 ou 2 fois la semaine entre Saint-Pierre et Miquelon (et Langlade en été).
Installation du téléphone automatique, Télévision en couleurs.

Pour la réalisation de ces projets qui vous concernent tous

Votez Marcel BOSSÉ

VERITÉ - SINCERITÉ - EFFICACITÉ

IMPRIME AU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF